



Nantes, le 24 juin 2011

communiqué de presse

Philippe Grosvalet démissionne du conseil municipal de Saint- Nazaire

**Le président du Conseil général de Loire-Atlantique Philippe Grosvalet annonce sa
démission en tant que conseiller municipal de Saint-Nazaire.**

Dans le courrier qu'il remettra ce soir au maire de Saint-Nazaire, Philippe Grosvalet rappelle
tout d'abord son engagement : *« élu pour la première fois au Conseil Municipal de Saint-
Nazaire en 1989, j'y ai siégé sans interruption jusqu'à ce jour. Au cours de ces différents
mandats, j'ai apporté ma contribution à l'action municipale et au développement de Saint
Nazaire. Cela a été un très grand honneur pour moi que de servir ma ville et plus encore
ses habitants. »*

Philippe Grosvalet précise les raisons de son départ : « **Mes nouvelles responsabilités** à la tête du Conseil général de Loire-Atlantique requièrent de ma part **une grande disponibilité et une capacité à consacrer du temps et de l'attention à tous les territoires du département.** »

« En outre, **j'ai toujours défendu le principe de non-cumul des responsabilités**, que ce soit entre les exécutifs de différentes collectivités ou bien dans le temps. **Ce principe, je me l'applique aujourd'hui** en (...) remettant mon mandat de conseiller municipal. »

« Nazairien je suis, nazairien je reste. Comme Conseiller général du canton de **Saint-Nazaire Est**, je demeurerai un élu de la ville, attentif à ses habitants, à son avenir, aux défis qu'elle a et aura à affronter. **J'en serai aussi un des acteurs**, avec toute la latitude que me confèrent mon engagement politique et mes responsabilités départementales », conclut

Philippe Grosvalet.